

# Ric-eau-chet

L'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à améliorer la qualité de l'eau des lacs et des rivières et à assurer la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire. Tout cela de concert avec les acteurs de l'eau.

## BERCE DU CAUCASE

*Une plante dangereuse!*

## PÊCHE ÉLECTRIQUE

*Une méthode d'inventaire*

## QUALITÉ DE L'EAU

*La santé de nos rivières*

## À L'OBV

*Lors des derniers mois*

## PARTENAIRES ET AUTRES

*Nous pouvons vous aider*



# ACTUALITÉS ET PROJETS

*Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud*

## MOT DU PRÉSIDENT

A voir les nombreux problèmes qui surgissent tout à coup en lien avec la qualité de l'eau et l'eau potable, il y a lieu de se demander quel chemin avons-nous parcouru depuis la mise en place des organismes de bassins versants au Québec. Que de projets mis en place grâce à la concertation des acteurs de l'eau et pourtant, que de problèmes non encore résolus!

Sur la Côte-du-Sud, plusieurs comités de bénévoles savent mettre à profit notre expertise pour développer une vision commune, des projets collectifs, régler des problématiques et mettre en valeur certaines portions de rivière ou de lac. Depuis maintenant cinq ans, les bénévoles d'associations de lacs et de comités de bassin locaux apprennent à unir leurs efforts pour atteindre un objectif commun. Que ce soit pour déterminer les priorités, restaurer des habitats aquatiques dégradés ou mettre en place des mesures de conservation pour protéger la qualité de l'eau et des habitats, le fait d'apprendre à travailler ensemble a permis à plusieurs acteurs de l'eau d'augmenter leurs compétences pour solutionner des problèmes qui perduraient parfois depuis quelques années...

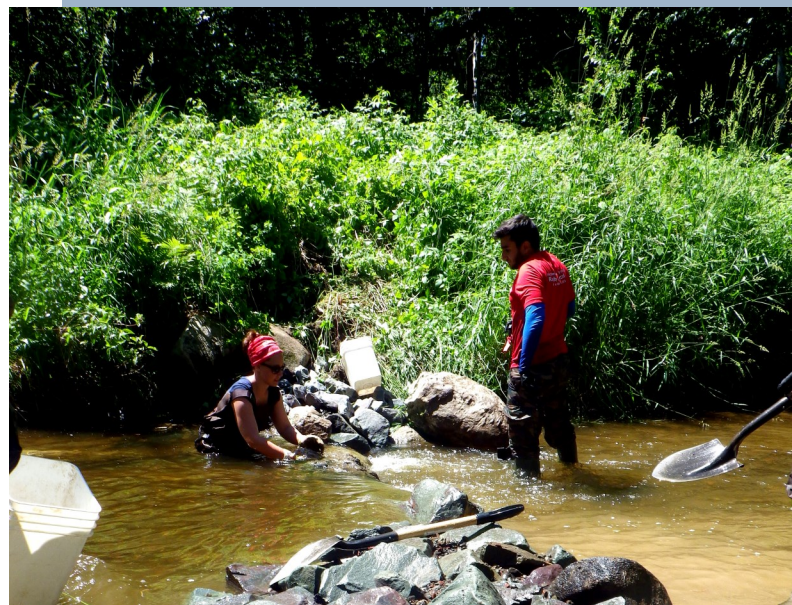
Suivez-nous sur Facebook pour connaître l'actualité sur l'eau et la biodiversité. Si vous souhaitez vous impliquer ou nous faire connaître des situations problématiques concernant l'eau et ses habitats, contactez-nous et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



## À LA DÉCOUVERTE DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE BOYER

Des élèves de l'école secondaire de St-Charles s'engagent dans un projet visant à mieux connaître le bassin versant de la rivière Boyer par des échantillonnages d'eau, l'analyse de cette eau, l'étude des plantes exotiques envahissantes présentes dans le bassin versant, etc. Ils vont également, dans le cadre de la participation citoyenne, financée par le forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, réaliser des actions pour sensibiliser la population du bassin versant, notamment les exploitants agricoles, par une présentation du dernier projet réalisé en amont du bassin versant dans la Boyer Nord. Le projet vise la mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole par la plantation d'un corridor vert pour rétablir la connectivité des habitats en contactant des zones boisées entre elles, en plus d'installer des nichoirs, de la mise en place de seuils fauniques pour la truite mouchetée, etc. Ce projet a été financé par la Fondation de la Faune que Québec, Active toi et FCF.

L'équipe de l'organisme des bassins versants de la Côte-du-sud a construit, en juin dernier, une série de trois seuils fauniques en pierres, dans le bassin versant de la rivière Boyer Nord afin d'y améliorer la qualité de l'eau.



# ACTUALITÉS ET PROJETS

## Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud

### QUALITÉ DE L'EAU

L'indice de qualité bactériologique et physicochimique de l'eau (IQBP) a pour but d'effectuer un suivi de la qualité de l'eau des rivières de l'ensemble de la province. Elle est basée sur différents paramètres, mesurés en laboratoire à partir d'échantillons d'eau prélevés mensuellement.

Une classe de qualité, allant de A à E, peut ainsi être attribuée aux rivières échantillonnées. Par exemple, une rivière avec un IQBP de 67, serait classée B, la qualité de l'eau serait ainsi jugée satisfaisante.

IQBP	Classes de qualité de l'eau
A (80-100)	Eau de bonne qualité
B (60-79)	Eau de qualité satisfaisante
C (40-59)	Eau de qualité douteuse
D (20-39)	Eau de mauvaise qualité
E (0-19)	Eau de très mauvaise qualité

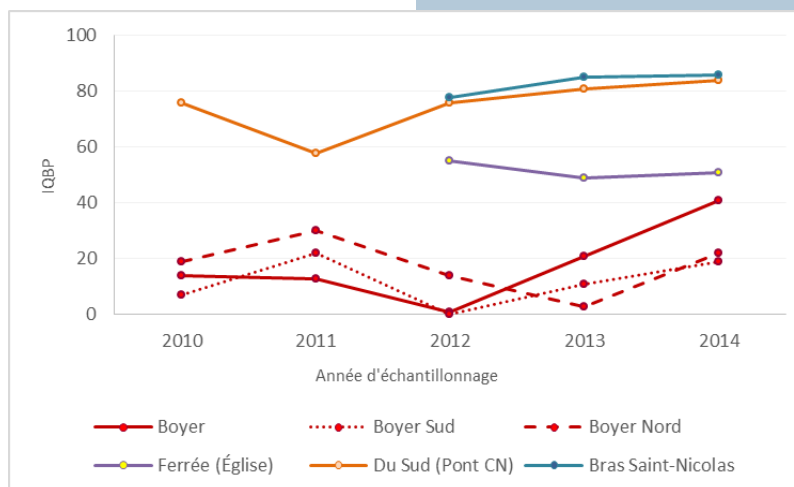
Classement de la qualité de l'eau en fonction de l'IQBP mesuré

Dans le bassin versant de la Boyer (St-Charles de Bellechasse), des échantillons d'eau sont prélevés à trois différentes stations depuis 1997. Pour les stations Boyer Nord et Boyer Sud, la qualité de l'eau, jusqu'en 2010, oscillait entre la classe D et la classe E (Beaudry, 2013). Depuis 2011, les données recueillies suggèrent une légère amélioration de la qualité de l'eau, variant cependant toujours de la classe D à la classe E.

Pour la rivière du Sud, échantillonnée au pont-route du C.N., à Montmagny, la qualité de l'eau, de 1997 à 2005 oscillait entre la classe A et la B. De 2006 à 2010, la qualité de l'eau de la rivière se classe tantôt B tantôt C. Entre 2010 et 2012, la qualité de l'eau de la rivière du Sud était satisfaisante (B), en 2013 et 2014 elle est passée en catégorie A soit une eau de bonne qualité.

En 2009, des échantillons d'eau y ont été recueillis dans la rivière Ferrée (St-Roch/Ste-Louise), permettant de déterminer un IQBP de classe D (24). Les échantillons recueillis entre 2012 et 2014 indiquent que la qualité de l'eau de la rivière ferrée est de qualité douteuse (C). Depuis 2012, l'eau du Bras Saint-Nicolas (Montmagny) est également analysée. Pour le moment, les informations recueillies permettent de dire que l'eau y est de bonne qualité (A).

L'analyse des données sur plusieurs années permet de mettre en image la variation de la qualité de l'eau dans les cours d'eau de nos bassins versants.



Variation de la qualité de l'eau dans différentes rivières de 2010 à 2014

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site suivant :

[http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/Atlas\\_interactif/donnees\\_recentes/donnees\\_iqbp.asp](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/Atlas_interactif/donnees_recentes/donnees_iqbp.asp)

### LA BERCE DU CAUCASE

#### Une plante étrange et dangereuse !

Elle représente un risque pour l'environnement, mais également pour la santé. En effet, sa sève contient des toxines activées par les rayons du soleil. Le contact avec celle-ci, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées parfois graves.

#### Que faire en cas d'exposition?

Éliminez le plus rapidement possible la sève en lavant la région atteinte au savon et à l'eau. Changez de vêtement et lavez-les pour éviter toute contamination. Éviter une exposition à la lumière pendant 48h.

#### La reconnaître

La berce fait partie de la famille des carottes et du panais, elle peut mesurer de 2 à 5 m de hauteur lorsqu'elle est mature. Pour atteindre cette maturité, il lui faut 3 à 4 ans. Sa tige principale est recouverte de nombreuses taches de couleur mauve. Ses feuilles sont très grandes, ovales et profondément découpées, dentées, lustrées et vert foncé, sans poils en dessous. Ses fleurs blanches poussent en très grandes ombelles (20 à 50 cm).

#### La supprimer

Vous pouvez couper la racine à 30 cm de profondeur. Il est également possible de couper l'ombelle, mais attention de ne pas disperser les graines. Il ne faut pas oublier de bien vous protéger. Vous devez couvrir toutes les parties de votre corps par des habits protecteurs non absorbants. Portez une visière, des gants et bottes, nettoyez les outils en contact avec la sève et mettez les résidus de la plante dans un sac-poubelle résistant. Il faut la brûler ou l'enfouir mais ne pas la composter ni laisser ses résidus au sol.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler l'OBV de la Côte-du-Sud où consulter les documents suivants :

<http://www.obvcotedusud.org/documents/Projets/PEE%20St-Vallier/Projet%20PEE%20ZICO%20St-Vallier.pdf>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/doc-info-complet.pdf>

L'OBV de la Côte-du-Sud poursuit pour la 2<sup>e</sup> année, en collaboration avec Nature Québec, un projet de lutte contre les plantes exotiques envahissantes (PEE) dans le ZICO de St-Vallier. L'inventaire des PEE fait en 2014 a permis de recenser de la Berce du Caucase. Cette année visait la sensibilisation des citoyens de la zone.

Après avoir observé plusieurs plants de berce du Caucase dans le bassin versant de la rivière Boyer, un inventaire a été réalisé cet automne grâce au financement du MAPAQ.



Crédit photographique : Isabelle Simard

Introduite en Amérique du Nord pour des raisons horticoles elle est maintenant considérée espèce exotique envahissante et colonise rapidement divers milieux.



Crédit photographique : R. Néron 2013

Attention ! Si on la coupe avant qu'elle ait produit ses graines, elle peut repousser et produire une ombelle de fleur à moins de 50 cm du sol !



Crédit photographique : CBE

# ACTUALITÉS ET PROJETS

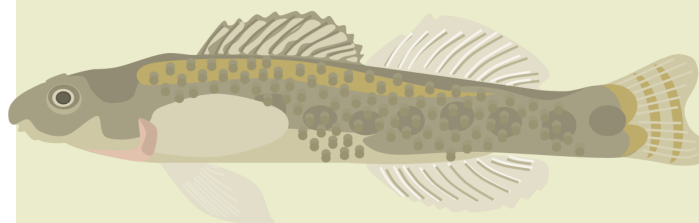
## Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud

### PÊCHE ÉLECTRIQUE

La pêche à l'électricité est utilisée pour les cours d'eau de faible profondeur (< 0.80 à 1 m) dans le lit desquels il est possible de progresser à pied en raison d'un faible courant. Nous utilisons un appareil qui propage un courant électrique continu dans l'eau. Cela attire et tétanise quelques instants les poissons. Ceux-ci sont alors capturés à l'épuisette et gardés dans une chaudière pendant quelques instants afin de permettre leur identification et leur mesure. Ils sont ensuite remis à l'eau. Cette technique est très efficace et surtout non destructrice.

Cette année encore, l'OBV de la Côte-du-Sud a réalisé plusieurs pêches électriques dans les rivières du territoire et notamment un inventaire très poussé dans la rivière du Sud où le fouille-roche gris est présent. Ce petit poisson indicateur de la bonne qualité d'un cours d'eau a été observé à 5 des 16 stations d'échantillonnage réparties entre la municipalité de St-François et celle de St-Pierre. Nous avons également fait une découverte surprenante : un fouille-roche gris de 10 cm de longueur, une taille record pour cette espèce mesurant généralement entre 5 et 7 cm. Ce spécimen est le plus gros recensé en Amérique du Nord pour ne pas dire au monde !

Pour le Bras St-Nicolas où ce poisson se trouve également la sensibilisation des riverains se poursuit cette année encore, avec une nouveauté : la création d'un plan d'intervention.



Conception: Émilie Beaulieu



### DES INVENTAIRES EN MILIEUX HUMIDES

Plusieurs inventaires de la faune et la flore ont été réalisés en milieu forestier. Pour l'identification des oiseaux et amphibiens, la reconnaissance aux chants a été utilisée. Pour les inventaires de poissons, le matériel utilisé était des bourolles. Les bourolles, ou nasses à ménés, sont de petites cages cylindriques munies à chaque extrémité d'une ouverture en entonnoir. Elles ressemblent à un panier en treillis métallique, que l'on fixe à une corde, qu'on attache à une branche. Environ 24h plus tard nous venons relever les bourolles pour pouvoir identifier les poissons qui ont été pris, ils sont ensuite mesurés puis remis à l'eau.

Une dizaine de milieux humides en forêt privée ont été visités et c'est environ 50 hectares qui ont été inventoriés. Les propriétaires concernés seront rencontrés dans l'hiver et des cahiers personnalisés leur seront offerts afin de les encourager à s'engager pour la conservation de leurs milieux humides. La protection de ces milieux permettra d'améliorer la qualité de l'eau potable, de préserver de précieux habitats pour la faune et de favoriser la qualité de vie des citoyens de la région.

### RENDEZ-VOUS DES OBV

écosystèmes aquatiques: une responsabilité partagée». Le congrès de l'ABQ comportaient des présentations scientifiques, des ateliers techniques ainsi que des tables rondes. Les membres des 40 OBV ont aussi bénéficié de deux formations sur la médiation en environnement et l'innovation sociale. Comme à son habitude, le ROBVO avait mis la table pour offrir aux participants l'occasion d'apprendre, d'échanger et de développer ensemble de nouvelles approches.

Le 17e Rendez-vous des OBV s'est tenu le 4 novembre dernier la veille du 40e congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ) sous le thème d'«Eau douce et



### PLANTATION D'ARBRES

#### *Quels effets sur la diversité végétale ?*

L'action conjointe des producteurs agricoles et de l'OBV de la Côte-du-Sud a permis de réaliser depuis 1995 de nombreuses plantations d'arbres dans les bandes riveraines le bassin versant de la rivières Boyer. Cette mesure agro-environnementale visait à diminuer les impacts de l'agriculture sur les écosystèmes aquatiques. Une équipe de recherche du Département de Phytologie de l'Université Laval a effectué en 2012 un suivi de la diversité végétale des bandes riveraines arbustives sur le bassin versant. Leur objectif était d'identifier l'impact des plantations d'arbres sur la diversité végétale riveraine. Trois questions étaient posées : les pratiques agricoles intensives réduisent-elles le succès de plantation des arbres ?, les arbres modifient-ils la composition en espèces des bandes riveraines, et si oui permettent-ils le retour de plantes forestières ?, les rivières contribuent-elles à la diversité végétale riveraine en favorisant la dispersion des graines ?

Il ressort de cette étude que la plantation d'arbres constitue une méthode efficace pour assurer le retour des espèces forestières en bandes riveraines. Avec le temps, le développement des arbres entraîne un ombrage important qui favorise le remplacement des espèces de pleine lumière par des espèces d'ombre. Après 17 ans, les bandes riveraines plantées d'arbres abritent alors les mêmes espèces que celle retrouvées en forêts riveraines naturelles. Pour favoriser une croissance rapide et donc le retour des espèces forestières, planter plusieurs rangées d'arbres en bandes riveraines ou combiner plantation d'arbres et d'arbustes semble conseillé.

Malgré cet effet positif, les pratiques agricoles intensives liées aux cultures de céréales annuelles (blé, maïs, soya) diminuent la survie et la croissance des arbres plantés. Mettre en place des cultures de prairies aux abords des bandes riveraines pourrait favoriser la diversité végétale en augmentant la survie et la croissance des arbres. De même, planter des espèces plus tolérantes aux pratiques agricoles intensives (Érable à sucre) devrait permettre d'accélérer le retour d'espèces forestières.

Les processus de dispersion des espèces végétales de l'amont vers l'aval favorisent fortement la diversité végétale. Bien que les paysages agricoles soient des paysages ouverts et fragmentés, les plantes présentes en bandes riveraines sont en effet majoritairement dispersées par les rivières, et non par le vent. Préserver la connectivité hydrologique des rivières semble nécessaire pour conserver la diversité végétale des bandes riveraines. De plus, planifier les plantations d'arbres de l'amont vers l'aval des rivières à l'échelle des bassins versants semble bénéfique à la diversité végétale. Les plantations d'arbres en bandes riveraines sont donc finalement une approche de restauration écologique très fortement favorable à la diversité végétale.

# COMMENT VOUS AIDER ?

Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud



# PARTENARIAT ET AUTRES

## Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud

LES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS ET LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES VOUS INVITENT AU

4<sup>e</sup> ÉDITION

### FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 COMPLEXE DES SEIGNEURIES DE SAINT-AGAPIT

FIER PARTENAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

**naturive** inc.  
penser eau futur

#### Pour en savoir plus...

Si vous avez besoin d'un conseil concernant la gestion de l'eau ou si vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec la protection de cette ressource, contactez-nous !

Pour connaître l'actualité du bassin versant de l'OBV de la Côte-du-Sud, visitez régulièrement son site Web à l'adresse :

[www.obvcotedusud.org](http://www.obvcotedusud.org) ou rejoignez-nous sur Facebook



#### Contactez-nous

OBV Côte du Sud  
6 Rue St-Jean Baptiste Est  
Bureau 319  
Montmagny, Qc, G5V 1J7

Tel : 418-248-4566

Fax : 418-248-6096

[pde@obvcotedusud.org](mailto:pde@obvcotedusud.org)

Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques

Québec 

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère.

Merci également à tous nos partenaires.



Fondation de la faune du Québec

PLAN  
DE CONSERVATION  
NATIONAL



NATIONAL  
CONSERVATION  
PLAN

Canada 

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



Nature Québec  
sensible à tous les milieux



FÉDÉRATION CANADIENNE  
CANADIAN WILDLIFE  
DE LA FAUNE FEDERATION

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 



FJR  
Chaudière-Appalaches